



SOMMAIRE

Infos pratiques

Vœux du Maire

Vie Municipale

Etat Civil

Concertation publique



MEILLEURS VOEUX

JANVIER 2024

N°95

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie
Place Bonaventure
des Périers
21230 Arnay-le-Duc

Tel : 03 80 90 03 44
Fax : 03 80 90 09 17

mairie-arnay-le-duc@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi
10h00-12h00
14h00-16h00
Le vendredi 10h-16h
Sans interruption

Uniquement sur
rendez-vous

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez des défauts de fonctionnement sur le réseau d'éclairage public, n'hésitez pas à nous le signaler. Une entreprise mandatée par la commune, intervient 1 fois par trimestre pour réaliser les réparations nécessaires.



LES DECHETERIES

Les horaires et jours d'ouverture
des déchèteries :

	SAINT PRIX LES ARNAY		LIERNAIS
	Hiver*	Eté**	
Lundi	14h-17h	14h-19h	Fermée
Mardi	Fermée	Fermée	9h-12h et 13h30-17h
Mercredi	14h-17h	14h-19h	Fermée
Jeudi	Fermée	Fermée	Fermée
Vendredi	10h-12h et 14h-17h	10h-12h et 14h-19h	Fermée
Samedi	10h-12h et 14h-17h	10h-12h et 14h-19h	9h-12h et 13h30-17h

ENSEMBLE, TRIONS, RECYCLONS, RÉDUISONS !

Que faire de nos déchets ?

Tri sélectif ? Ordures ménagères ?
Déchèterie ?

Communauté de Communes du Pays d'Arnay
1 Rue de la Gare - 21230 ARNAY LE DUC 03 80 90 18 36 -
service-environnement-ccpal@ccarnayliernais.fr www.cc-pays-arnay.fr

COMMENT TRIER ?

Chaque commune du territoire dispose de points d'apport volontaire, c'est-à-dire d'un espace dédié à la collecte sélective où vous pouvez déposer vos déchets recyclables (emballages, verre, papiers).

POURQUOI TRIER ?

Le tri est un geste simple à la portée de tous, qui aura à terme des effets bénéfiques sur notre cadre de vie au quotidien.

En séparant les emballages à recycler des autres déchets ménagers, le tri sélectif permet de valoriser une grande partie de nos déchets quotidiens qui demeurent toujours très importants.

C'est une habitude à prendre, primordiale pour les futures générations.

Pensez à réparer, donner ou vendre au lieu de jeter !

Parfois, nous nous débarrassons d'objets qui pourraient avoir une deuxième vie. Donnez aux associations caritatives comme Emmaüs, le Secours Populaire et autres : les vêtements, chaussures, jouets, meubles, ... ou pensez à vos voisins, à la bibliothèque, aux vides greniers, aux boutiques d'occasion, aux bourses aux vêtements etc.... car rappelez-vous que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Le compostage

Facile, pratique, écologique et économique, le compostage est un bon moyen de valoriser ses biodéchets (de cuisine et de jardin) et de réduire le volume de sa poubelle.

DÉCHETS MÉNAGERS, BIODÉCHETS, DÉCHETS VÉGÉTAUX

Du Nouveau au 01 janvier 2024

DÉCHETS MÉNAGERS

Trop de sacs ordures ménagères déposés devant les habitations rendent la collecte de vos ordures dangereuses pour les agents (coupures, piqûres, morsures...)

Dans un souci d'hygiène et de sécurité.

A PARTIR DU 01 JANVIER 2024

Les sacs posés au sol ne seront plus collectés.

Pour améliorer la collecte, toutes personnes ne disposant pas de bac adapté au camion Ordures Ménagères, peuvent venir se munir d'un bac homologué à la Communauté de Communes du Pays Arnay Liernais.



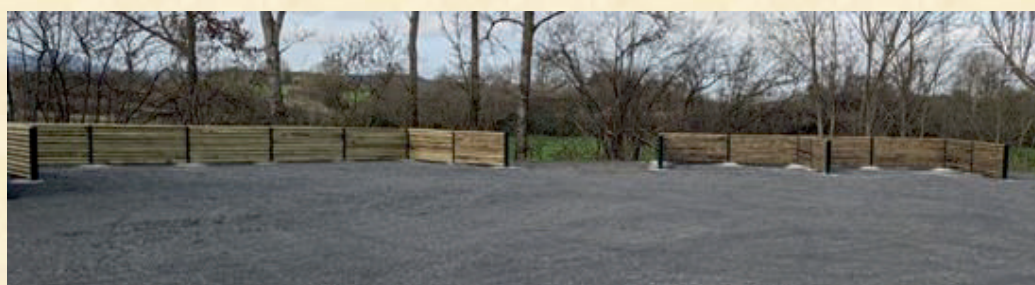
DÉCHETS VÉGÉTAUX

↳ Dans un souci de valorisation et d'économie pour le territoire.

A partir du 1^{er} trimestre 2024 La déchèterie de Saint Prix n'acceptera plus l'herbe de tonte de pelouse et les feuilles.

Les branchages, seront acceptés mais déposés sur une plateforme dédiée à cet effet, mise en place au cours de l'année 2024 à côté de la déchèterie.

Ces Branches seront ensuite broyées et le broyat sera mis à disposition des habitants du territoire.



BIODÉCHETS

↳ **A partir du 01 janvier 2024**

Les Biodéchets ne pourront plus faire partie de vos ordures ménagères

Vous devez les trier.

Qu'est ce qu'un biodéchet :

Les biodéchets sont composés des déchets alimentaires et des déchets verts.

Déchets verts : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

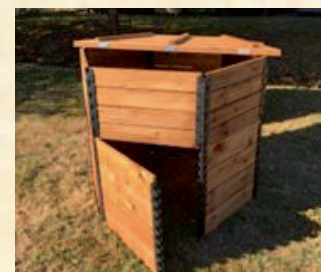
Déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

↳ QUE FAIRE DES BIODÉCHETS

Les trier

Les composter

Un composteur pourra vous être proposé par la CCPAL ou votre mairie gratuitement. En juin/juillet 2024 (délais de fabrication).



Recensement de la population 2024

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**



Chères arnétoises, chers arnétois,

Nous arrivons au seuil de cette nouvelle année et cette étape charnière nous permet à toutes et à tous de faire le bilan, dans un monde toujours plus pressé d'avancer, de regarder derrière nous et d'analyser la situation sereinement mais également et surtout d'imaginer les perspectives à venir, de se tourner vers demain et de se projeter. Et c'est certainement la plus belle leçon de ce temps qui défile : de nous appuyer sur le passé, sur l'expérience, le savoir non pas pour regretter mais pour construire l'avenir sur des bases, des fondations solides tout en faisant évoluer notre manière de penser, de consommer, de produire et plus globalement de vivre.

C'est sous cet angle que nous avons mené durant toute l'année des travaux d'analyse, d'expertise de notre commune et de son territoire par le travail conjugué des élus et de cabinets spécialisés en ingénierie dans les secteurs de l'urbanisme, de l'habitat, de l'économie, de l'environnement mais aussi et surtout avec vous tous. Cette mission exhaustive de réflexion se fonde sur une photographie détaillée de la situation actuelle qui prend forcément en compte notre passé, notre histoire mais intègre également les enjeux de notre société moderne, notre potentiel, notre vision du développement, notre volonté mais surtout enrichie en permanence par vos souhaits, votre analyse, vos attentes. Ce guide détaillé est donc le fruit d'un travail collaboratif, participatif et permet désormais de nous accompagner sur le chemin du dynamisme.

Cette convention « Petites Villes de Demain et Opération de Revitalisation du Territoire » nous engage aux côtés des autres collectivités locales et de l'Etat pour soutenir notre territoire et lui offrir une dimension enthousiasmante pour la prochaine décennie.

Mais il ne s'agit pas d'un document ou de projets figés. Nous identifions des points d'amélioration qui doivent trouver, à présent, leur aboutissement. Et pour cela, portés par des convictions fortes, nous souhaitons à chaque étape associer la population, les entreprises, les enfants, les touristes...vous tous, pour construire ensemble et dans la cohésion, notre ville de demain.

Nous traversons une période complexe qui peut même paraître décourageante pour certains de nos concitoyens dans la difficulté face au bouleversement climatique, la conjoncture internationale avec la multiplication des conflits armés, la crise économique et cette inflation galopante mais face aux obstacles nous ne nous résignerons pas, nous devons nous appuyer sur ces constats pour faire évoluer notre société plus rapidement et sans laisser au bord de la route les plus faibles.

Les défis sont considérables, les enjeux colossaux mais dans cette période transitoire, il nous faut ensemble prendre la trajectoire de l'avenir, de la préservation de notre milieu et de la solidarité.

En ce début d'année, mes pensées les plus sincères se tournent également vers celles et ceux qui souffrent, rencontrant la douleur ou la précarité.

Mes chers amis, je vous adresse mes meilleurs vœux et

vous souhaite une très belle année 2024

Benjamin Leroux

Le Maire d'Arnay-le-Duc

VŒUX DU MAIRE DE WÖRRSTADT

Chers amis d'Arnay le Duc,

En mon nom personnel, mais aussi au nom des adjoints et du conseil municipal de la ville de Wörrstadt, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles une bonne santé, bonheur et bien être pour la nouvelle année.

En cette fin d'année, mes pensées vont aussi aux amis d'Arnay le Duc qui ont été touchés par la maladie ou les coups du sort. Je leur exprime ici toute ma compassion. Je leur souhaite de commencer 2024 avec leurs forces retrouvées et avec confiance.

2023 ne fut pas une année facile, la guerre, l'inflation et la crise de l'énergie ont été autant de sujets d'inquiétude. Notre vœu le plus cher, c'est la paix et nous aimerions l'année qui vient avec moins de soucis.

Un jumelage actif est un plus dans notre vie et les habitants de nos villes peuvent aussi en tirer profit.

Nous vivons cet enrichissement depuis plus de 35 ans, depuis la signature de notre jumelage. L'amitié entre nos deux villes se maintient au fil du temps, elle est devenue une pierre solide de notre solidarité. C'est une bonne chose. Et cette solidarité montre aussi que les initiateurs du jumelage avaient raison de s'engager dans cette voie.

Ces 35 années nous ont appris la tolérance, ont fait tomber des préjugés, nous ont ouverts au mode de vie et aux idées des partenaires, nous ont fait découvrir le pays et les gens et fait vivre de beaux événements. Je souhaite que ces valeurs que sont l'amitié et la solidarité puissent se maintenir dans l'avenir.

Ce devrait être un devoir pour la jeune génération de poursuivre et développer ces valeurs, avec leurs objectifs, leurs idées et leur engagement. Car les jumelages sont les éléments de la maison européenne où nos jeunes vont vivre, et je souhaite que dans nos deux communes, ils relèvent le défi. Les jours que nous vivons actuellement nous montrent la grande importance de notre solidarité pour notre avenir commun.



J'aimerais ici saluer et remercier les deux comités de nos villes pour leur constante activité en faveur de notre jumelage et de notre amitié. On a toujours besoin d'aide, de personnes bénévoles qui s'engagent pour maintenir en vie l'association.

Notre visite en mai fut un bel événement. Ce fut une grande joie pour moi et tous les participants. La rencontre d'amis très chers, l'accueil convivial, le beau programme – ce furent de belles journées que nous avons passées ensemble. Merci beaucoup, nous serons heureux de vous rencontrer bientôt.

En 2024, avant les élections européennes, nous aurons à Wörrstadt les élections communales qui désigneront le conseil municipal et donc le maire.

A vous tous, une bonne santé, la réussite et le bonheur dans la nouvelle année .

C'est dans cet esprit que je souhaite à tous un bon début d'année et que 2024 vous soit très favorable.

Ingo Kleinfelder

Maire de Wörrstadt

LA TOUR SE DÉCOUVRE

En 2020, dès notre installation nous avons souhaité reprendre l'étude de restauration de la tour de la Motte-Forte, vestige emblématique de notre commune, figure forte de notre histoire locale et dont l'état de dégradation nécessitait une action rapide.

Cet édifice médiéval classé aux Monuments Historiques par un arrêté préfectoral du 16 mars 1921, en plus d'être le symbole de notre cité, renferme un passé extrêmement dense.

L'hiver dernier, notre belle tour, a revêtu son doux manteau métallique qui signa le commencement d'un grand chantier.

Il symbolisa le début des travaux mais également l'aboutissement de longs mois de recherche pour permettre d'écrire mais aussi de financer l'avenir de ce symbole patrimonial.

Ce chantier d'ampleur représente un investissement global supérieur à 700 000 € H.T., il est heureusement subventionné en grande partie par l'Etat pour 254 000 €, le département pour 100 000 € et enfin 50 000 € de la région.

Les entreprises locales retenues pour ces marchés publics, les établissements Dauge et Pateu-Robert ont réalisé un travail d'exception en lien étroit avec l'architecte Alain Gérard du cabinet Pallot spécialisé dans la restauration de monuments protégés, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du centre d'études archéologiques médiévales et de nombreux autres acteurs de cette réussite.

Bien qu'à présent découverte de cette protection éphémère, les travaux ne sont, pour autant, pas encore achevés. Il reste encore quelques mois aux entreprises pour s'afférer aux finitions extérieures puis nous pourrons entreprendre l'aménagement intérieur permettant des visites dynamiques et probablement numériques.

Les enjeux sont multiples et ce chantier permettra d'accueillir à nouveau le public pour la saison 2025. Les tou-

ristes seront nombreux venus de France ou de l'étranger mais nous pensons également à nos concitoyens, et c'est un souhait profond de nos actions, qui pourront de nouveau s'approprier ce lieu appartenant à chaque arnétois et replonger grâce aux illustrations dans notre histoire locale.



Pour aller plus loin, l'ouvrage de Michel Villaume « La tour de la Motte-Forte d'Arnay-le-Duc : quelle histoire ! » que nous remercions vivement dont les recettes sont entièrement reversées à la commune pour cette restauration, retrace à travers les siècles l'épopée insensée, surprenante et toujours captivante de ce monument incroyable.

Donc, armez-vous encore un peu de patience pour redécouvrir ensemble l'histoire envoûtante de notre territoire !

Le Pays d'Arnay-le-Duc s'est mobilisé pour le TÉLÉTHON

L'opération Téléthon du Pays d'Arnay le Duc s'est soldée avec un bénéfice de 2823 Euros.

Un grand merci aux communes, associations et généreux donateurs ayant participé à ce bel élan de solidarité. Les ventes de brioches, roses et les diverses animations ont contribué à la réussite de cette journée.



CONCOURS DES DÉCORATIONS DE NOËL

Le jury s'est réuni le 21 décembre pour déterminer le palmarès 2023.

Vous avez été nombreux à décorer vos habitations ou commerces.

Ce concours récompense vos créations qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à l'animation de notre ville.

Nous vous remercions pour votre participation

PARTICULIERS

1^{er} **Brice BLANOT**, Hameau de Chassenay

2^{ème} **Bruno ARNOUX**, 1 Rue Edmond Rimet

Fernando DA SILVA, 20 Rue Félix Carré

3^{ème} **Germano CARDOSO**, 4 Rue des roses

4^{ème} **Pascale LEROUX**, 29 Rue Jacques Seure

5^{ème} **Antonio DA SILVA**, 21 Rue Jacques Seure

Frédéric CHERON, 6 Rue des roses

6^{ème} **Manuel DA SILVA DE JESUS**, 12 Rue de la cachette aux loups

Eric ERDN, 19 Rue Saint Jacques

7^{ème} **Christophe LAPLANTE**, 10 Rue de la cachette aux loups

Damien MAZILLY, 6 Rue Stephen Pichon

8^{ème} **Eric FINELLE**, Rue Edmond Rimet

9^{ème} **Josette BIERNAT**, Hameau de Chassenay

10^{ème} **Lourenço DA FONSECA**, 22 Rue Jacques Seure

COMMERCES ET VITRINES

1^{er} Salon Martine WILLIEZ
Un instant avec L

2^{ème} Bar du tissu & des créations
C COOL VINTAGE

3^{ème} AMBIANCE D'CO
Ets GERMAIN

4^{ème} COIFFURE FLORENCE
ATELIERS DU CŒUR

5^{ème} ADMR
Boulangerie POINSOT

6^{ème} Boulangerie du craquelin
Pâtisserie ALEXANDRE

De magnifiques décorations de Noël réalisées par les enfants des écoles

La municipalité remercie les enfants et les équipes pédagogiques des écoles Pierre Meunier et Jeanne D'Arc pour la réalisation des décorations de Noël.

Les petits lutins et sapins ont contribué à l'embellissement de notre ville pendant les fêtes de fin d'année

Merci également à notre service technique pour leur aide précieuse.



UN DIMANCHE POUR NOS AÎNÉS

En ce mois de décembre, nous avons pu enfin renouer avec la traditionnelle journée de rencontre, d'échange et de partage en direction de nos aînés.

Une centaine d'arnétois était réunie salle Pierre Meunier pour venir contempler le spectacle animé par les Coureurs de Toits avec Virginie, Julia et Nadège.

Après cette pièce dynamique, nous avons partagé un moment de convivialité apprécié de chacun avant de repartir muni d'un colis garni.

Cette journée est offerte par le Centre Communal d'Actions Sociales d'Arnay-le-Duc et surtout par ses fidèles membres actifs.

Pour faire partie des bénéficiaires, vous devez résider sur la commune, avoir plus de 75 ans, être inscrit sur les listes électorales ou dans le cas contraire vous inscrire auprès des services de la municipalité.

Notre action ne se résume pas à cette journée mais bien au contraire se décline tout au long de l'année par des prises de contact, des visites, de l'entraide, du lien social.

Ne restez pas isolé ou ne laissons pas les autres dans la détresse.



REGARDS CROISÉS : 100 ANS À ARNAY !

Il faut croire que l'air pur de notre commune ajouté au cadre de vie privilégié contribuent à bien vieillir sur le territoire, sereinement et surtout permettent de passer le cap très symbolique du centenaire.

Les autres ingrédients indispensables à cette longévité exceptionnelle sont certainement la profondeur d'une vie sociale dense, riche d'échange, de partage et fondée sur des parcours de vie enrichis d'activités multiples.

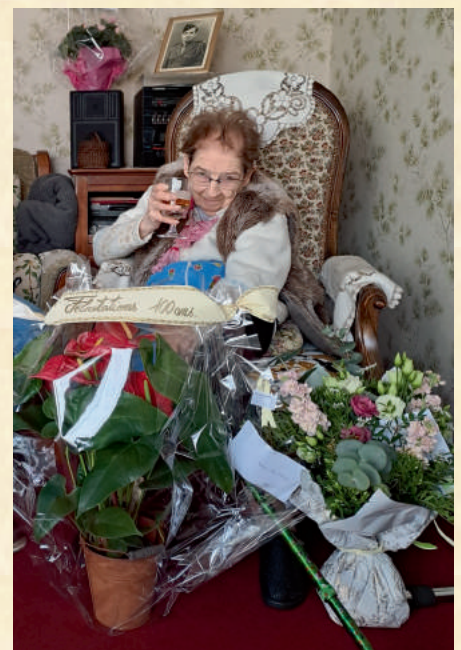
Madame Renée Tiercin, doyenne de la commune, a soufflé ses 100 bougies le 16 octobre dernier entourée de ses nombreux proches.

Mademoiselle Alice Dureux, plus connue sous le surnom de Lily, célèbrera cet anniversaire emblématique en ce mois de janvier .

Toutes deux nées dans l'entre-deux-guerres, sous la présidence d'Alexandre Millerand sous la troisième République, leurs vies ont

été parsemées d'épreuves mais le secret commun réside probablement dans le triptyque : enthousiasme, dynamisme et optimisme.

Nous tenons à rendre hommage également à tous ceux qui les entourent au quotidien puisque nos deux aînées vivent à leurs domiciles et notamment à l'ADMR d'Arnay-le-Duc pour son engagement permanent et son extrême bienveillance.



UN MARCHÉ DE NOËL SCINTILLANT !

Les rues de notre cité ont été particulièrement animées le samedi 16 décembre dernier. Et pour cause, l'Union Commerciale Industrielle et Artisanale du Pays d'Arnay-Liernais organisait conjointement avec la municipalité son traditionnel Marché de Noël.

De nombreux marchands ambulants sont venus accompagner nos commerçants locaux pour cette journée qui a égaillé les rues d'Arnay-le-Duc avec un programme dense composé de vente de produits régionaux, de stands de dégustation et de nombreuses animations.

L'après-midi fut rythmé par les chants des écoles Pierre Meunier et Jeanne d'Arc, un spectacle de qualité sous le chapiteau, une cracheuse de feu et évidemment la venue du Père Noël.

Un grand merci à l'ensemble des acteurs de cette belle réussite.



NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES

Mathys, Adrien, Thierry DECOUSSE - le 7 novembre 2023

Matthéo, Jérémy LEROUX - le 26 novembre 2023

DECES

André, Amédée BODINI - 89 ans - le 19 novembre 2023

Jeanne, Marie, Andrée MINARD veuve ANDRÉ - 93 ans - le 28 novembre 2023

Geneviève, Anne-Marie, Aurélie PRIMARD veuve MÉNAGE - 83 ans - le 2 décembre 2023

Pascale, Françoise CONTANT - 48 ans - le 5 décembre 2023

Jean PLET - 93 ans - le 8 décembre 2023

Simone, Paulette RIBOUILLARD - 89 ans - le 9 décembre 2023

André, Gabriel JEANNIN - 78 ans - le 27 décembre 2023



Participez à la concertation publique

ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Les zones d'accélération des énergies renouvelables

Qu'est-ce que c'est ?

Les zones d'accélération ou ZAEnR créées par la loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023 constituent un nouvel outil de planification territoriale destiné à favoriser l'implantation d'installations terrestres de production.

Quelles sont les grandes familles d'énergies renouvelables ?

Énergie éolienne (terrestre et en mer) / Production : électricité

Énergie solaire (photovoltaïque, thermique et thermodynamique) / Production : électricité et chaleur

Biomasse / Production : chauffage (bois-énergie), chaleur et électricité (déchets)

Énergie hydraulique / Production : électricité

Géothermie / Production : chaleur

Pourquoi ?

Elles sont indispensables pour préparer le système énergétique de demain en diversifiant le mix énergétique de notre pays et se diriger vers la neutralité carbone en 2050.

Votre avis compte :

Dans le cadre de la désignation des ZAEnR, la municipalité d'Arnay-le-Duc a souhaité inviter les habitants de la commune à se prononcer sur ce sujet fondamental pour un développement nécessaire et équilibré des énergies renouvelables.

Comment ?

Pour déposer vos suggestions vous avez le choix, vous pouvez nous les transmettre sur l'adresse dédiée de la commune à :

urbanisme@arnay-le-duc.com

ou par courrier adressé :

Mairie d'Arnay-le-Duc
« Consultation Publique ZAEnR »
15, place Bonaventure des Périers
21230 Arnay-le-Duc